

Patrick AUVRET
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

CURRICULUM VITAE

Nom patronymique : AUVRET

Prénoms : Patrick, Louis, René

Date et lieu de naissance : 20 septembre 1948, Paris XII

Nationalité : française

Situation de famille : marié le 8 octobre 1983 à Josiane FINCK, née le 13 septembre 1952 à Phalsbourg (57), deux enfants.

Adresse personnelle :

18, rue François Guisol
F 06300 NICE

Numéro de téléphone : 04. 92. 04. 07. 68.

E-mail : patrick.auvet@gmail.com

Fonctions : professeur des Universités

Etablissement actuel : Université de Nice-Sophia Antipolis

UFR de rattachement: Droit - **Nom du laboratoire d'affectation :** CEDORE

Titres universitaires français :

Doctorat d'Etat en droit

Sujet : La responsabilité du journaliste et le respect dû aux personnes

Date et lieu de soutenance : 16 octobre 1982, à l'Université de Paris II

Directeur de thèse et président du jury :

Professeur Jacques ROBERT, président de
l'Université de Paris II.

Membres du Jury :

- Monsieur- Raymond LINDON, premier avocat
général à la Cour de cassation,
- Professeur Georges LEVASSEUR,
Université de Paris II,
- Professeur Denis LEVY, Université de Paris II,

- Professeur Jean WALINE, ancien président de l'Université de Strasbourg III.

(Mention très honorable, félicitations du jury et proposition pour le concours des meilleures thèses de l'Université de Paris II)

- DEA d'Histoire du droit, novembre 1978 (Université de Paris II)
- DEA de droit public, novembre 1977 (Université de Paris II)
- Licence de droit, homologuée en maîtrise, juin 1973, (Université de Paris II)
- Licence ès lettres, mention histoire - géographie, juin 1971 (Université de Paris I)

Diplômes et qualifications :

- Prix de thèse de l'Université de Paris II 1982-1983

Connaissances linguistiques : anglais (lu, parlé, écrit)

Expérience professionnelle :

- Adjoint au chef du contentieux d'une compagnie d'assurance (1973-1978)
- Membre de l'enseignement supérieur depuis 1978 :

- . Chargé de travaux dirigés, Université de Paris XII, Centre de Saint-Maur, 1978-1979.

- . Assistant à l'Université de Strasbourg III, 1979-1983.
(Membre de la Commission de spécialistes de droit public, 1980.
- Membre du conseil d'administration de la faculté de droit, 1982.
- Cours au Centre universitaire de Mulhouse et à la Faculté de droit de Strasbourg. - Cours à l'Ecole d'administration de Strasbourg. - Cours à l'Institut de formation des journalistes de Strasbourg.)

- . Maître-assistant puis maître de conférences à l'Université de Metz, 1983-1988.
(Membre de la Commission de spécialistes de droit public, 1983.
- Cours à l'Ecole d'administration de Strasbourg. - Cours à l'Institut de formation des journalistes de Strasbourg.- Cours au Centre universitaire de Sarrebruck (Allemagne).

- . Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne 1988-1997.
(Membre de la Commission de spécialistes de droit public, 1988.
- Membre du conseil d'administration de la Faculté de droit. - Mise en place d'une équipe de travail sur le droit constitutionnel et les droits fondamentaux.)

. Professeur à l'Université de Toulon et du Var septembre 1997-2005.
 (Responsabilités collectives : Membre de la Commission des spécialistes de Droit public, 1997. - Membre du Conseil d'administration de l'URF Droit, 1998. - Vice doyen de la faculté de Droit, 1998. - Président de la section de Droit public, 1998. - Membre de la Commission de spécialistes de droit privé, 2001.
Innovation pédagogique et responsabilité en matière de pédagogie : Créateur et directeur du DESS des contentieux administratif et financier, 1999. - Créateur et directeur du M1 contentieux administratif et financier, 2003
 Membre du Centre d'études et de recherche sur les contentieux, 1998)

. Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis depuis septembre 2005.

(Responsabilités collectives au sein de l'établissement :
 Membre de la Commission de spécialistes de Droit public, 2005
 Membre du Centre d'Etudes du Droit des organisations européennes (CEDORE), 2005
 Membre du Conseil d'administration de l'UFR Droit et Science politique, 2010-2015
 Membre du Conseil d'administration de l'UFR Institut du Droit de la Paix et du Développement (IDPD), 2010-2015
 Président du Comité permanent des ressources humaines, Droit public, 2011-2016
Innovation pédagogique :
 Responsable du projet de spécialité M2 « Droit interne et européen des droits de l'homme et des libertés fondamentales » pour le plan quadriennal 2012-2016.
Responsabilités en matière de pédagogie :
 Responsable pédagogique de la capacité en Droit
 Responsable du Master, mention Droit public, pour le plan quadriennal 2012-2016.
 Responsable du M 1, Droit public, pour le plan quadriennal 2012-2016

Publications :

- *Ouvrages individuels et collectifs* :
 - La responsabilité du journaliste et le respect dû aux personnes (thèse 1982).
 - Les journalistes, Statut, responsabilité, Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires, 1994, mise à jour au 1^o août 1996
 - Les médias et l'Europe - Le contenu de l'information entre errance et uniformisation (direction), Larcier 2009
 - Fascicules au Juris-classeur « Droit de la communication » :

- fasc. 3020 : Eléments communs aux délits de la loi de 1881, 2001.
- fasc. 2050 : Police administrative, 2001.
- fasc. 1100 : Objet du droit de la communication, 2001.
- fasc. 3770 : Protection de la présomption d'innocence, 2001.
- fasc. 3130 : Diffamation, 2002.
- fasc. 3140 : Injure, 2002
- fasc. 3050 : Détermination des personnes pénalement responsables, 2002.
- fasc. 1200 : Principes du droit de la communication, 2002.
- fasc. 5020 : Secret des sources journalistiques, 2002.
- fasc. 3134 : Diffamation et injures spéciales envers les particuliers, 2002.
- fasc. 3150 : Ecrits et propos racistes, 2003.
- fasc. 3136 : Délits envers les autorités publiques françaises, 2003
- fasc. 3190 : Délits contre les chefs d'Etat et agents diplomatiques étrangers, 2003.
- fasc. 3110 : Droit de réponse des particuliers dans la presse écrite, 2003.
- fasc. 3115 : Droit de réponse dans les services de communication audiovisuelle, 2003.
- fasc. 3120 : Droits de réponse spéciaux, 2003.
- fasc. 3190 : Délit de fausse nouvelle, 2003.
- fasc. 3700 : Communication et responsabilité civile, Différenciation des régimes juridiques, 2004.
- fasc. 3705 : Communication et responsabilité civile, Réparation du préjudice, 2004.
- fasc. 3715 : Protection civile de la personnalité, Conflit de droits, 2004.
- fasc. 3716 : Protection civile de la personnalité, Régime général, 2004
- fasc. 4760 : L'application de la loi de 1881 à la communication en ligne, Publicité des délits de presse, 2006.
- fasc. 4765 : L'application de la loi de 1881 à la communication en ligne, Responsables des délits de presse, 2006
- fasc. 4770 : L'application de la loi de 1881 à la communication en ligne, Délits de presse, 2006
- fasc. 3116 : Le droit de réponse en ligne, refonte, 2007
- fasc. 3115 : Le droit de réponse des services de communication audiovisuelle, refonte, 2007.
- fasc. 3020 : Eléments communs aux délits de la loi de 1881, refonte, 2007
- fasc. 3140 : Injure, refonte, 2008
- fasc. 3130 : Diffamation, refonte, 2008,
- fasc.3770 : Protection de la présomption d'innocence, refonte, 2009
- fasc. 3150 : Ecrits et propos racistes, refonte, 2009
- fasc. 3131 : Diffamations et injures spéciales envers les particuliers, refonte, 2009
- fasc. 3700 : Communication et responsabilité civile, Différenciation des régimes juridiques, refonte, 2010.

- fasc. 3705 : Communication et responsabilité civile, Réparation du préjudice, refonte en 2010
 - fasc. 5020 : Secret des sources journalistiques, refonte, en préparation 2010
 - fasc. 1200 nouveau : Liberté de la communication, 2011
 - fasc. 1210 : Hiérarchie des normes en droit de la communication, en préparation 2011
- JurisClasseur, Droit pénal, Annexes, Presse, fasc. 150, Exercice de l'action publique, 1999
 - JurisClasseur, Droit pénal, Annexes, Presse, fasc. 160, Exercice de l'action civile, 1999
 - Collaboration, de 1992 à 2001, à l'ouvrage collectif "Droit de la presse, avec: mise à jour périodique (LITEC)
- *Articles. Présentation des publications selon les spécificités disciplinaires. Les candidats sont invités à se reporter aux préconisations formulées par leur section.*

- *Dans revue nationale à comité de lecture :*

Droit de la communication

- Le Conseil de l'Europe et la protection de la vie privée en matière de presse, (Légicom, 1999).
- La liberté de la presse et la présomption d'innocence, (Revue européenne de philosophie et de droit, 1/1995)
- Le juge, le journaliste et l'innocent (Rev. sc. crim. 1996, p. 625).
- Le juge français peut-il opposer une résistance aux solutions dégagées par la Cour européenne des droits de l'homme ? (Légicom, 2004)
- Revue bibliographique : droit de la communication in Annuaire de droit européen (2006).

Droit constitutionnel

- La faculté d'empêcher du président de la République (RDP 1986, p. 141).
- La responsabilité du chef de l'Etat sous la V^o République (RDP 1988, p. 77).
- La revanche du régime parlementaire (RDP 1997, p. 1231)
- La limitation du cumul des mandats, (RDP 1997, p. 1551)
- Contribution au numéro spécial de la RDP en 1998 pour Les 40 ans de la V^o-République : « La qualification du régime : un régime parlementaire »
- La réforme de la responsabilité du président de la République (RDP 2007, n^o 2).

Droit administratif

- L'égalité des sexes dans la fonction publique (RDP, 1983, p. 1600)
- La notion de droit acquis en droit administratif -français (RDP 1985, p. 53)

Dans des revues sans comité de lecture*Droit de la communication*

- Les fondements juridiques des pouvoirs du juge des référés en droit de la presse et de l'édition (JCP 1987 II 20754).
- La saisie des périodiques satiriques (JCP 1988 II 20957)
- Le droit au respect de la présomption d'innocence (JCP 1995 I 3802).
- Les sanctions du non respect de la présomption d'innocence par les journalistes (Gazette du Palais 6/7 septembre 1995).
- L'application du droit de la presse au réseau Internet » (JCP 1999 I 108)
- Droit du public à l'information et exploitation de la personnalité d'autrui (Légipresse, n° 170, avril 2000)
- Droit du public à l'information et exploitation de la personnalité d'autrui (Légipresse, n° 170, avril 2000)
- L'évolution des droits de réponse : de la presse écrite à internet (Gazette du Palais, 17/19 juin 2001).
- La détermination des personnes responsables, réflexion sur l'application de la responsabilité en cascade à internet (Gazette du Palais, 12/14 mai 2002).
- Exemples et illustrations de presse (JCP, Doctrine, mars 2005)
- L'équilibre entre la liberté de la presse et le respect de la vie privée selon la CEDH (Gazette du Palais, avril 2005).
- Le droit de réponse en ligne : jeu de miroirs (Gazette du Palais décembre 2006)
- Commentaire du décret n° 2007-1527 du 24 octobre 2007 (Comm. com. électr. février 2008)

Droits de l'homme

- Commentaire de l'arrêt Goodwin, CEDH, 27 mars 1996 (Petites Affiches, 1997)

- Le Journalisme d'investigation selon la Convention européenne des droits de l'homme (Légipresse 1997, n° 140, II, 33).
- La concordance entre la loi de 1881 et la Convention européenne des droits de l'homme (Gazette du Palais 21/21 décembre 2003, p. 13).
- L'équilibre entre la liberté de la presse et le respect de la vie privée selon la CEDH (Gazette du Palais, avril 2005)
- Le roman – réalité devant la Cour européenne des droits de l'homme (Gazette du Palais, juillet 2008).
- La sanction de l'apologie du terrorisme, restriction nécessaire à la liberté d'expression dans une société démocratique (Comm. com. électr. juillet/août 2009.)
- Témoignage d'intérêt historique et apologie de crimes de guerre, (Légipresse juin 2009
- Internet dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : Comm. com. électr. 2010, étude n° 23.

Autres publications

Droit de la communication

- L'évolution du droit matériel de la presse (Contribution aux Mélanges en l'honneur du Président Jacques ROBERT, 1998
- L'abus du droit de critique, in actes du Colloque de l'Université de Toulon et du Var (Centre d'études et de recherche sur les contentieux) : Les contentieux du spectacle vivant) Publication, dir. J.-J. SUEUR, L'Harmattan, 2005.
- La caricature in actes du Colloque de novembre 2002 de l'Université de Toulon et du Var (Centre d'études et de recherche sur les contentieux)

Droits de l'homme

- La complémentarité des systèmes juridictionnels de protection des droits de l'homme, en collaboration avec J. Auvret-Finck, in Mélanges Jean Waline, Dalloz 2002
- La liberté d'expression sur internet en droit européen, en collab. avec J. Auvret-Finck, in Mélanges G. Cohen-Jonathan, Bruylant, 2004.
- Les droits fondamentaux dans le Traité établissant une constitution pour l'Europe in Traité établissant une constitution pour l'Europe (Académie des Sciences de Varsovie, 2006).

- L'adhésion de l'Union à la CEDH in Les droits fondamentaux dans l'Union européenne. Dans le sillage de la Constitution européenne, dir. J. Rideau, Bruylant, 2009
- Le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme in L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme, dir. J. Auvret-Finck, Larcier 2010.
- La liberté d'expression sur Internet selon le Conseil de l'Europe in La démocratie en un clic, dir. O. Le Bot et J. Arlettaz, L'Harmattan, 2010

Droit constitutionnel

- L'évolution de la responsabilité du Président de la République, in Les Métamorphoses du Droit, Hommage à Jean-Marie Rainaud, L'Harmattan, 2009

Conférences, congrès et colloques à communication (Conférences internationales à comité de lecture et actes publiés)

- o Contribution au Colloque de l'Université de Toulon et du Var (CERC) : Les contentieux du spectacle vivant : « *L'abus du droit de critique* » (2003);
- o Contribution au Colloque de l'Université de Toulon et du Var (CERC): L'image, « *La caricature* » (2004).
- o Contribution au Forum « Légipresse »: Le droit de la communication à l'épreuve de l'Europe : construction et résistance : « *Le juge français peut-il opposer une résistance aux solutions dégagées par la Cour européenne des droits de l'homme* » (2005)
- o Contribution à la rencontre franco-polonaise de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (CEDORE), le traité constitutionnel européen : « *La charte des droits fondamentaux et la constitution européenne* » (2006).
- o Contribution au Colloque de Nice, Les droits fondamentaux dans la constitution européenne (CEDORE) : « *L'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme* » (2007).
- o Communication sur « Les rapports entre les systèmes européens de protection » pour le Colloque du CEDORE, « *La protection des droits fondamentaux* » (2007)
- o Contribution à la Table franco-polonaise, décembre: « *Le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme* » (2008)
- o Contribution au colloque, Les médias et l'Europe – Le contenu de l'information : entre errance et uniformisation : « *La liberté de communication : de la CEDH à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* » (2008)
- o Contribution à la journée d'études de l'association des constitutionnalistes organisée à Nice le 16 novembre 2009, La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie « *La liberté d'expression sur Internet selon le Conseil de l'Europe* » (2009)
- o Contribution au colloque du CEDORE, Le Parlement européen après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, prévu les 13 et 14

octobre 2011 « *La réforme du système électoral du Parlement européen* »

Participation à des colloques et journées d'études en France.

Par exemple, ces dernières années :

- Contribution aux Matinées-débats, La lettre des juristes d'affaires, Lamy : L'application de la loi de 1881 à Internet ;
- « La détermination des responsables » (2001);
- Deux contributions pour la journée d'étude : Les nouveaux enjeux du droit de la presse » organisée par les Editions du Juris-classeur ;
- « Les moyens de publication : de la presse écrite à Internet » ;
- « Le droit de réponse : de la presse écrite à Internet » (2002);
- Contribution au Colloque de l'Université de Toulon et du Var (CERC) : Les contentieux du spectacle vivant : « *L'abus du droit de critique* » (2003);
- Contribution au Colloque de l'Université de Toulon et du Var (CERC): L'image, « *La caricature* » (2004).
- Contribution au Forum « Légipresse »: Le droit de la communication à l'épreuve de l'Europe : construction et résistance : « *Le juge français peut-il opposer une résistance aux solutions dégagées par la Cour européenne des droits de l'homme* » (2005)
- Contribution à la rencontre franco-polonaise de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (CEDORE), le traité constitutionnel européen : « *La charte des droits fondamentaux et la constitution européenne* » (2006).
- Contribution au Colloque de Nice, Les droits fondamentaux dans la constitution européenne (CEDORE) : « *L'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme* » (2007).
- Communication sur « Les rapports entre les systèmes européens de protection » pour le Colloque du CEDORE, « *La protection des droits fondamentaux* » (2007)
- Contribution à la Table franco-polonaise, décembre: « *Le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme* » (2008)
- Contribution au colloque, Les médias et l'Europe – Le contenu de l'information : entre errance et uniformisation : « *La liberté de communication : de la CEDH à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* » (2008)
- Contribution à la journée d'études de l'association des constitutionnalistes organisée à Nice le 16 novembre 2009, La démocratie en un clic ? Réflexions autour de la notion d'e-démocratie « *La liberté d'expression sur Internet selon le Conseil de l'Europe* » (2009)
- Contribution au colloque du CEDORE, Le Parlement européen après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, prévu les 13 et 14 octobre 2011 « *La réforme du système électoral du Parlement européen* »